



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

La Ville de Neuchâtel a lancé les travaux de la deuxième étape de « Nature en ville » par des ateliers consacrés à la nature pour des classes d'école et pour le public.

Le programme « Nature en ville » est financé conjointement par le Fonds suisse pour le paysage (FSP), l'Office fédéral de l'environnement et la Ville de Neuchâtel, ainsi que par plusieurs autres partenaires. Le projet consiste en la réalisation d'un parcours didactique nature entre le port du Nid-du-Crô et Monruz à Neuchâtel. L'ensemble des actions sera réalisé d'ici à 2010.

Le 28 mai 2008, la Ville de Neuchâtel a procédé au lancement de la deuxième étape de l'opération « Nature en ville ». Après une première étape comprenant 48 actions en ville de Neuchâtel réalisées entre 2000 et 2004, le Conseil général a voté le 1^{er} octobre 2007 un crédit de 440'000 francs, dont à déduire 176'000 francs octroyés par le Fonds suisse pour le paysage (FSP), 66'000 francs attribués par l'Office fédéral de l'environnement et 116'000 francs par les différents partenaires, dont les principaux sont l'entreprise S. Facchinetti SA et la Fondation de Famille Sandoz.

Cette opération permettra de réaliser 17 actions liées à la Nature le long d'un parcours au bord du lac entre le port du Nid-du Crô et Monruz.

Ces actions prévoient notamment la création d'une garide neuchâteloise à caractère méditerranéen rappelant la garrigue, le remplacement des arbustes exotiques par des arbustes épineux indigènes, la mise en place d'un entretien différencié des surfaces herbeuses, la plantation d'un alignement d'arbres et la sensibilisation à la nature. Celles-ci seront réalisées jusqu'en 2010.

La partie officielle, ouverte par Mme Valérie Garbani, Conseillère communale, Directrice de l'environnement de la Ville de Neuchâtel, a permis de rappeler l'importance que cette dernière apporte à la nature et à la bio-diversité dans le cadre de son aménagement en général. Les objectifs de conserver les espaces verts, maintenir la diversité des milieux naturels et favoriser la nature en ville, issus du Plan directeur communal et des objectifs d'aménagement de 1994, ont en effet été concrétisés dans le plan et règlement d'aménagement de 1998 en vigueur actuellement. Mme Garbani a également mentionné qu'il s'agissait d'inscrire dans l'aménagement du pôle de développement stratégique de Monruz la création d'espaces naturels écologiques intégrés à de nouvelles opérations d'urbanisation, et de sensibiliser la population à l'importance de la bio-diversité en ville.

Mme Natascha Litzistorf, membre de la commission du Fonds suisse pour le paysage (FSP), a estimé que Neuchâtel était une ville pionnière dans ce domaine en

Suisse romande. Elle a mentionné que « la Ville de Neuchâtel a élaboré et suivi son plan d'action de façon exemplaire. Depuis son lancement, le programme d'action est appuyé par un groupe de travail composé de tous les services concernés. Le bilan est remarquable (...). En automne 2007, grâce à un engagement sans faille de plusieurs acteurs, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a reconnu la valeur de ce plan d'action et le soutient ». Elle a également indiqué que le FSP contribue ainsi à requalifier des espaces urbains en « favorisant la Nature en ville, offrant ainsi à la population une source de bien-être à proximité et permettant de recréer le lien, parfois perdu, entre l'homme et la nature. Le FSP montre qu'une densification de qualité est souhaitable dans une perspective de durabilité et qu'elle passe par une approche paysages forte qui vient en complémentarité et en synergie avec une planification urbaine. »

M. Yves Christen, président de l'Association suisse pour l'aménagement du territoire national, section de Suisse occidentale, a annoncé que le soutien de l'ASPAN-SO à Nature en ville permettait ainsi de réaliser le livre « Neuchâtel, cité de l'eau », édité dans une collection du Muséum d'histoire naturelle. Il a rappelé que la Ville de Neuchâtel avait déjà obtenu le prix de l'ASPAN-SO en 1996 sur le thème « Nature comprise » pour « la globalité, la cohérence et le réalisme de sa politique d'aménagement quant à la nature en ville ». Elle a également reçu le prix ASPAN-SO 2007 concernant « la ville compacte et qualité de l'espace urbain : comment concilier densité et qualité ». M. Christen a évoqué également le concept de « gestion intégrée de l'eau », permettant, après une domestication excessive de l'eau par sa canalisation, à la faire réapparaître au milieu des rues, par la réhabilitation des fontaines et à rendre les rives des lacs et des cours d'eau au public.

La présentation s'est poursuivie par la visite des actions prévues « in situ », sous la conduite du président du groupe de travail Nature en ville Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal, et de Regula Siegenthaler, aménagiste au sein de la section de l'Urbanisme, accompagnés par les responsables des services des Parcs et promenades, des Forêts, du Muséum d'histoire naturelle et du Jardin botanique. La démonstration de la création d'une garide par l'entreprise S.Facchinetti SA, partenaire du projet, a été l'élément phare de cette visite.

Les ateliers à destination des écoles et du public leur ont permis de participer à l'aménagement de cette garide, d'assembler des nichoirs et de reconnaître des familles de plantes.

Neuchâtel, le 28 mai 2008

Renseignements complémentaires:

Valérie Garbani, Conseillère communale, directrice de l'environnement, ☎ 032 717 76 00,
e-mail: valerie.garbani@ne.ch

Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal, ☎ 032 717 76 60,
e-mail: olivier.neuhaus@ne.ch

Regula Siegenthaler, aménagiste, ☎ 032 717 76 43, e-mail: regula.siegenthaler@ne.ch